

Informations du Centre d'action sociale

Le 1^o septembre prochain, Madame Sylvie Mernier quitte nos services pour une durée de cinq mois afin d'assurer son rôle de maman puisque la naissance de son bébé est prévue pour le début de ce mois. Nous lui souhaitons déjà une heureuse maternité. Ce congé bien mérité apporte cependant quelques perturbations dans nos services, mais nous allons essayer de les limiter au maximum en conservant le meilleur horaire possible pour les permanences. Malheureusement, la personne désignée par le conseil pour le remplacement vient de se désister et nous sommes dans l'impossibilité de vous donner le nouvel horaire puisque nous ne connaissons pas encore la remplaçante que nous cherchons activement. Il vous est donc conseillé de vous informer auprès des services avant de vous déplacer pour venir en permanence. (061-210 320 pour le CPAS relayé à l'Administration communale si personne n'y est à ce moment.)

La rentrée scolaire étant proche, je vous rappelle qu'il existe un fonds socio-culturel destiné à aider les enfants des familles à revenus précaires pour accéder à des activités culturelles et même sportives afin de donner à tous les mêmes chances de s'épanouir par ces activités.

Il est cependant utile de rappeler que toute aide financière accordée par le CPAS, que ce soit grâce à un fonds ou sur fonds communal, passe par une enquête du service social sur les revenus cumulés du ménage déclarés sincères et complets. C'est uniquement sur base de cette enquête que le Conseil accordera ou refusera l'aide demandée officiellement au service social.

Il est également utile de rappeler que les combustibles deviennent de plus en plus chers et qu'il est prudent de commencer à penser à approvisionner vos cuves pour ne pas arriver aux premiers froids sans chauffage. Pour faciliter cet approvisionnement coûteux, il vous est possible et facile de contacter déjà un distributeur et d'établir avec lui un plan financier qui consiste à lui payer mois par mois une partie du coût de la livraison future. Il est bien entendu que si les paiements sont réguliers le fournisseur sera mis en confiance et ne vous refusera pas sa livraison faute d'argent. Soyez prévoyants.

L'équipe du CPAS a été modifiée dans ce sens que Madame Anne-Marie Vanderberghe a remplacé Madame Hayat Hadji comme conseillère. A la première nous souhaitons la bienvenue et nous lui adressons nos sincères félicitations et à la seconde, nous adressons nos remerciements pour le sérieux de son travail avec l'équipe.

Le Centre d'Action Sociale remercie toutes les personnes qui l'ont aidé dans son action par des dons ou simplement en signalant une situation qui nécessitait son attention.

Pour l'équipe CPAS , Thierry Masson